



TKAMO
CTAMO

Technische Kommission Agility Mobility Obedience
Commission technique Agility Mobility Obedience
Commissione tecnica Agility Mobility Obedience

Inscriptions aux sélectifs du Championnat du Monde (CM) et de l'"Agility-Welt"-Cup (AWC) 2004

Conformément à l'article 1 du règlement Agility de la CTAMO de la SCS, le mode d'inscription suivant est en vigueur :

- Inscription aux sélectifs CM avec la carte d'inscription officielle complètement remplie, ou en ligne par l'intermédiaire de la page d'accueil de la CTAMO (www.tkamoweb.ch) ou (www.natiteam.ch)
- Inscription aux sélectifs AWC avec la carte d'inscription officielle complètement remplie, ou en ligne par l'intermédiaire de la page d'accueil de la CTAMO (<http://www.tkamo.ch/>) ou (www.natiteam.ch)
ATTENTION : Le formulaire ne sera en ligne qu'à partir du 5 janvier 2004.

L'inscription est valable pour un seul team (chien et conducteur)

Bureau des inscriptions

Verena Rohrer
Maiengrünweg 17
5702 Niederlenz
Tel. 062 891 38 16
E-Mail idefix@tigi.li
E-Mail info@natiteam.ch

Délai d'inscription

Le délai d'inscription est

- A) le 15 février 2004 (cachets de la poste faisant foi, courrier - A)
- B) en ligne, le 15 février 2004, minuit (24.00)

Frais d'inscription

Chaque participant ayant envoyé son inscription dans les temps recevra un bulletin de versement pour le paiement de la finance d'inscription

- A) La finance d'inscription pour les sélectifs du championnat du monde 2004 est de Fr 25 par team
- B) La finance d'inscription pour les sélectifs AWC 2004 est de Fr 15 par team

IMPORTANT

Délai de paiement de la finance d'inscription

Le délai pour le paiement de la finance d'inscription est fixé au 15 mars 2004 (arrivée sur le compte en banque); tout paiement tardif sera restitué; l'inscription du team sera refusée et celui-ci ne pourra donc pas participer au sélectifs!

Inscriptions aux sélectifs et désistements

Chaque team dont l'inscription est valable sera automatiquement inscrit auprès des organisateurs de chaque sélectif. Si un participant ne peut pas participer, il s'engage à annoncer son désistement à temps auprès du « Bureau des inscriptions » cité plus haut. Si le désistement n'est pas effectué correctement et à temps, la finance d'inscription au sélectif devra être payée. Les désistements avec l'indication du numéro de licence sont à annoncer directement à Verena Rohrer, tél. 062.891.38.16, e-mail idefix@tigi.li

Conditions de participation

- A) SélectifsCM: tous les chiens de la classe 3 avec un pedigree FCI (numéro de LOS)

B) Sélectifs AWC: tous les chiens des classes 2 et 3 avec ou sans pedigree.

ATTENTION : Un changement de conducteur n'est plus possible une fois la première épreuve concourue

Les teams qui accèdent postérieurement aux conditions de participation (montée) pourront encore s'inscrire jusqu'au :

- A) 3^{ème} sélectif pour les sélectifs CM
- B) 2^{ème} sélectif pour les sélectifs AWC

Les dates des sélectifs seront mis à jour sur le calendrier des concours.

Équipe nationale

ATTENTION: Les participants qui se qualifient pour l'équipe nationale, devront s'acquitter d'une participation aux frais de Fr 500 –

Tous les rendez-vous (entraînements, réunions) de l'équipe nationale sont obligatoires pour les membres sélectionnés et seront publiés en temps voulu.

Pour toute question, veuillez vous adresser s'il vous plaît au bureau d'inscription ou au responsable de l'équipe nationale :

Ronny Sturzenegger

e-mail : natibetreuer.agility@tkamoweb.ch

tél. 056.664.44 91

Le règlement Agility est disponible sur le site de la CTAMO (www.tkamo.ch)

Cette directive a été décidée par la CAMO durant sa réunion du 13.11.2002 et mise en application depuis le 1.1.2003.

Ronny Sturzenegger

Équipe Nationale d'Agility de la CTAMO

